

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du JEUDI 11/05/2023 à 20h30**

Présents : MM. RESTIF Vincent, BLU Daniel, CADOT Cynthia, GUYON Eliane, TUSSEAU Dominique, TOUPLAIN Bruno, MOUNIER Dominique, ROUEIL Laëtiita, LUCIEN Jessicka, JULIEN Pascale, CROSNIER Florent, MARCINIAK Rose-Marie.

Excusés : MM MAUNIER Alain – TOURTIER Anthony - CHRETIEN Franck

Secrétaire : Mme Eliane GUYON

**ORDRE DU JOUR**

1. Intervention de l'ADMR
2. Approbation PV du 30/03/2023
3. CCPC : Derniers commerces – OPAH – Diaporama santé
4. Avis du conseil municipal enquête publique autorisation d'exploiter d'un élevage de 420 veaux par le Gaec de la Jeulinière
5. Modification délégation du conseil municipal au maire
6. Devis bornage liaison sentier pédestre Pommerieux-Chérancé
7. Devis tables de ping-pong
8. Devis wifi salle O Gré des Loisirs
9. Devis armoire frigorifique restaurant scolaire
10. Passeport du civisme : choix et estimation du reversement à une association
11. Voirie : réfection cité des Ifs
12. Entrée de bourg : devis achat d'une enseigne
13. Ressources humaines : extension du contrat de travail d'un agent
14. Questions diverses et imprévues

**1. Intervention de l'ADMR**

Présentation de l'ADMR par le Président de l'association M. Raymond Planchais et M. Jean-Louis Templier, référent local.

L'ADMR de la Mayenne regroupe 45 associations locales, 680 bénévoles, 4043 adhérents en Mayenne.

10 communes sont représentées sur le pays de CRAON. 27 salariés sur Craon et 120 sur le Pays de Craon effectuent entre 28 et 32 heures- 2 secrétaires gèrent les plannings d'intervention.

L'objectif de cette association est de favoriser le maintien à domicile pour une meilleure qualité de vie, permettre aux personnes et aux familles de bien vivre chez elles, d'être actrices de leur propre vie, libres de leur choix, être proche des personnes aidées - Développer une action solidaire, favoriser le lien social : portage des factures tous les mois par un bénévole

Accès aux services à domicile pour tous

Accompagnement du handicap, entretien de la maison intérieur et extérieur : Ménage, Jardinage, et autres menus travaux – Services et soins aux seniors - Intervention de plusieurs personnes différentes tout au long de la journée - Mission d'une ½ heure minimum - Intervention 7jours/7-  
Activité téléassistance proposée

Personnel : Difficulté à recruter du personnel et des bénévoles qui s'occupent uniquement de la partie administrative : dossier à constituer – trésorerie – employeurs de salariés

Travail tripartite : bénévoles, salariés et clients

Aide financière possible des caisses de retraite suivant le classement de degré d'autonomie ou de dépendance GIR (groupe iso ressource). Une défiscalisation est appliquée pour les revenus des personnes imposables.

Opération baluchonnage : temps pour permettre aux aidants de partir 2 ou 3 jours.

Agrément par la DIREECTE et le conseil départemental

- Actuellement, 9 personnes bénéficient de l'ADMR sur Pommerieux –

## 2. Approbation PV du 30/03/2023

Le procès-verbal du 30/03/23 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 3. CCPC :

### 3-1 Derniers commerces

M. le maire présente le calendrier de l'échéance des travaux réalisés par la CCPC au Pom's Travaux 1<sup>er</sup> semestre 2024 – Si le commerce n'est plus occupé, c'est la commune qui doit payer les loyers au-delà de 6 mois. Programmation culturelle décentralisée dans les derniers commerces.

### 3-2 OPAH

Nouvelle opération : logements insalubres – maintien à domicile – précarité énergétique

### 3-3 Agrandissement du centre administratif intercommunal à Craon

### 3-4 Diaporama santé (réunion du 7 juin à partir de 18H)

Temps de sensibilisation sur la santé : thème alimentation – Encourager les habitants à être acteur de leur santé – Inscription obligatoire avant le 2/06/2023 auprès de Rose-Marie Marciniak

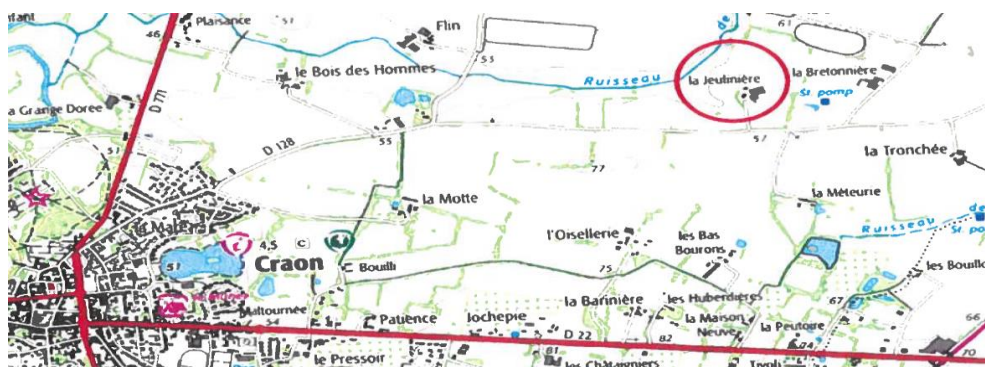
M. le maire demande qu'un compte-rendu de cette réunion soit fait.

## 4. Avis du conseil municipal enquête publique autorisation d'exploiter d'un élevage de 420 veaux par le Gaec de la Jeulinière- Délibération N°2023-05-01

M. le maire informe qu'il a reçu de la Préfecture la demande d'enregistrement présentée par le GAEC de la Jeulinière à Craon en vue d'exploiter un élevage de 420 veaux de boucherie, créé initialement en 2020 pour 400 veaux de boucherie. Une consultation du public est ouverte du 17/04/23 au

15/05/2023 sur la commune de Craon. Dossier disponible en ligne : <https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-agricoles/Enregistrement/GAEC-La-Jeuliniere-La-Jeuliniere-53400-CRAON>

Plan de situation :



Actuellement, le GAEC a une production de 400 places de veaux de boucherie et souhaite passer à 420 places de veaux de boucheries et a également une exploitation laitière de 57 vaches.

Il n'y aura pas de nouvelle construction

Sur le site la Jeulinière, il n'y a pas de présence de tiers à moins de 380 m des bâtiments d'élevage. Pas de présence de cours d'eau ou forage et puits à moins de 35 m des bâtiments d'élevage.

Les animaux morts sont stockés sous cloche étanche, ce qui évite des écoulements vers le milieu. Le sol est empierré et stabilisé, et peut se désinfecter si nécessaire.

Le projet du GAEC la Jeulinière est compatible avec les objectifs du SDAGE.

L'atelier veaux de boucherie est alimenté par le réseau d'eau public, soit 2328 m<sup>3</sup> annuel. Le prélèvement maximum d'eau du forage à l'année de 3072,91 M<sup>3</sup>. La consommation d'eau totale estimée annuellement pour l'exploitation sera de 5401 M<sup>3</sup>;

Les effluents liquides (lisiers de veaux, effluent de salle de traites, lixiviats des fumières et eaux brunes) sont stockés dans une poche à lisier ST03 dont la durée de stockage est de 6 mois, pour la partie atelier et fosse STO2, pour la partie atelier lait, durée de stockage est de 6 mois, compatibles avec le calendrier d'épandage.

### BRUITS

Les niveaux sonores produits par l'installation sont conformes à l'arrêté du 20 août 1985 ainsi qu'à l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, article 32, relatif aux bruits aériens émis dans l'environnement. Les installations classées pour l'environnement susvisés sont complétées en matière d'émergence par les dispositions suivantes :

- Le niveau sonore des bruits en provenance de l'élevage ne compromet pas la santé ou la sécurité du voisinage et ne constitue pas une gêne pour sa tranquillité. A cet effet, son émergence, définie par la différence entre le niveau de bruit ambiant lorsque l'installation fonctionne et celui du bruit résiduel lorsque l'installation n'est pas en fonctionnement, reste inférieure aux valeurs suivantes :

➔ Pour la période allant de 6 heures à 22 heures

Durée cumulée d'apparition du bruit particulier T	Emergence maximale Admissible en dB (A)
T < 20 minutes	10
20 minutes < ou = T < 45 minutes	9
45 minutes < ou = T < 2 heures	7
2 heures < ou = T < 4 heures	6
T > ou = 4 heures	5

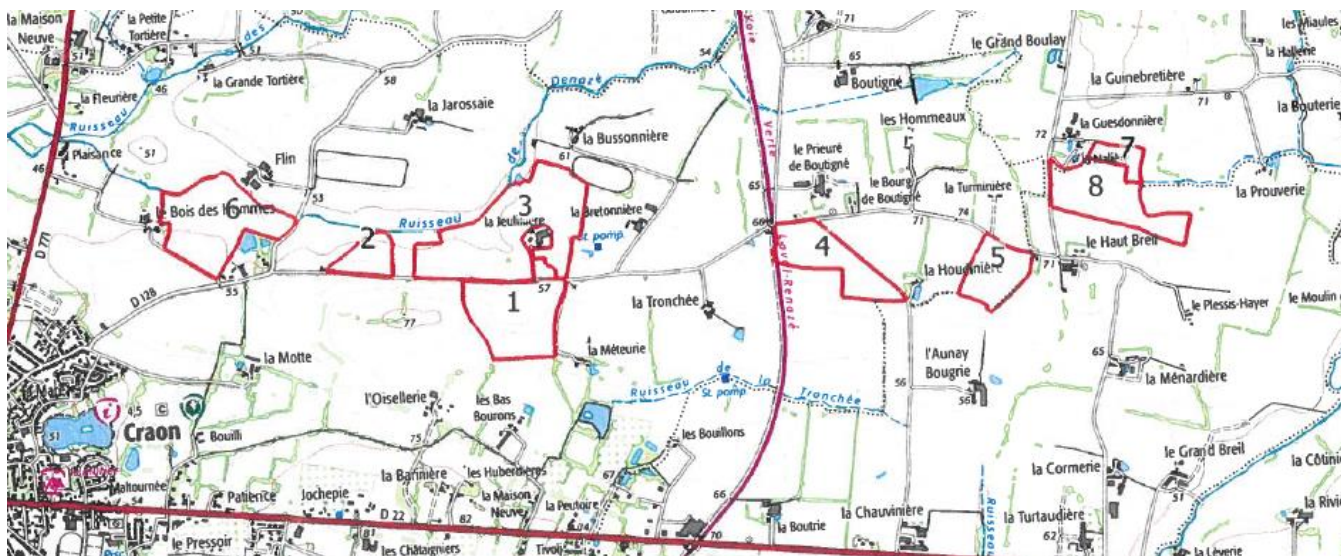
Pour la période allant de 22 heures à 6 heures, l'émergence maximale admissible 3dB(A) à l'exception de la période de chargement ou déchargement des animaux.

### Plan d'épandage

Le plan d'épandage est conforme aux prescriptions du programme d'actions nitrates Région Pays de Loire du 16/07/2018. Il n'y a pas de parcelle exploitées par le GAEC la Jeulinière d'incluses dans des périmètres de protection de captage d'eau potable.

Les lisiers et fumiers épandus avant l'implantation d'une culture seront enfouis sous 12h ou 24 heures maximum afin de minimiser les odeurs.

Sur 73,63 HA de surfaces d'épandage 9,5 HA situés à 50m des habitations seraient inaptés, 45,57 HA auraient une aptitude moyenne, et 18,56 HA auraient une bonne aptitude 14,70 HA situés à 100m des habitations seraient inaptés dont 0,40 HA sur Pommerieux, 41,08 HA auraient une aptitude moyenne et 17,85 HA auraient une bonne aptitude.



Seul l'îlot 8 est concerné par l'épandage à Pommerieux.

Le conseil municipal, après présentation de la synthèse et après délibération, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la demande d'exploiter d'un élevage de 420 veaux par le Gaec de la Jeulinière à CRAON.

5. Modification délégations du conseil municipal au maire – Délibération N°2023-05-02

M. le maire informe que par délibération N°2020-06-01 du 4/06/2020 un certain nombre de délégations lui avaient été données par le conseil municipal. L'autorisation de dépenses n'avait pas été prise. Il propose que le conseil municipal lui octroie la délégation suivante :

**15° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget pour un montant maximal de 20 000 €.**

Sur proposition de M. le maire, le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, accepte la proposition du maire telle qu'elle a été présentée.

6. Devis bornage liaison sentier pédestre Pommerieux-Chérancé – Délibération N°2023-05-03

M. le maire présente les devis demandés pour le bornage d'un terrain appartenant au Gaec Meignan Degas en vue de son acquisition pour réaliser la liaison sentier pédestre Pommerieux-Chérancé.



## Cabinet Harry LANGEVIN

N° Dossier	23324 /				
<b>Devis N°D23042327</b>					
Compte n°					
Château Gontier sur Mayenne, le 20/04/2023.					
Page 1 sur 1					
Lieu des travaux : Commune de POMMERIEUX - La Lande - Section Cadastre : F - N° de Parcelle(s) : 120					
<b>Objet :</b> Division parcellaire dans le cadre d'une vente					
Référence	Désignation	Prix U.HT €	Qté	Coef	Montant HT
BOR-DIV	<b>DIVISION</b>				
Bor1-Ouv	Ouverture de dossier, réception, archivage, dépouillement et analyse des documents existants, techniques et juridiques définissant la limite	75,00	1		75,00
Bor4-Lim	Mise en place des limites de division et calcul de superficie	225,00	1		225,00
Bor5-Pnt	fourniture de borne ou clou d'arpentage (si nécessaire)				
DA-Tir	Tirage des plans, photocopies, expéditions, etc... (forfait)	40,00	1		40,00
PLM-DIV	<b>Plan de Division</b>				
PLM-Rel	Relié du terrain et de ses abords, terrain accessible et dégagé				
PLM-Divis	Réalisation du Plan de division de la Propriété à l'appui d'un extrait cadastral avec cotations	110,00	1		110,00
DA	<b>DMPC: Document Modificatif du Parcellaire Cadastral</b>				
DA1	Correspondance avec le Cadastre et calcul. Les 2 premiers n° créés	125,00	1		125,00
Date, « Bon pour accord » et signature Proposition valable 120 jours					
<b>Total HT C</b>					575,00
<b>Total TVA 20 %</b>					115,00
<b>Total TTC C</b>					690,00

## Cabinet Vincent GUIHAIRE

Prestations de services	Montant HT
Division foncière et bornage pour l'acquisition de l'emprise d'un futur chemin sur la propriété du GAEC MEIGNAN-DEGAS :	
> Droits fixes (recherches, secrétariat, archivage)	95,00 €
> Document modificatif du parcellaire cadastral : 2 numéros créés à partir de la parcelle F 120, 10 mesures de rattachement	364,00 €
> Localisation de l'extrémité de division déjà bornée au Nord-Ouest	50,00 €
> Fourniture et pose de 3 bornes (+/-12 € H.T. / borne suppl.)	36,00 €
> Géoréférencement au GPS et renseignement RFU sur le site www.geofoncier.fr	75,00 €
<b>TOTAL HT :</b>	620,00 €
<b>TVA (20 %) :</b>	124,00 €
<b>TOTAL TTC :</b>	744,00 €
Acceptation du devis :	

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis LANGEVIN pour un montant de 575 € H.T soit 690 € TTC.

### 7. Devis tables de ping-pong – Délibération N°2023-05-04

M. le maire présente le devis Intersport concernant l'acquisition de 2 tables de ping-pong qui pourront être mises à disposition de l'association de tennis de table de Pommerieux :

Code	Désignation Marque	Qté	TVA	PU brut TTC	% remise	Montant remise	Valeur nette TTC
A110101	TABLE 300 INDOOR CORNILLEAU	2	20,00 %	575,00 €			1 150,00 €
<b>SOUS TOTAL</b>							1 150,00 €
<b>TOTAL MARCHANDISE</b>							1 150,00 €
<b>TOTAL</b>							1 150,00 €

La marchandise reste notre propriété jusqu'à complet règlement de celle-ci.

Taux	Base HT	TVA	TTC
20,00	958,33 €	191,67 €	1 150,00 €
Total	958,33 €	191,67 €	1 150,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis INTERSPORT concernant l'acquisition de 2 tables de ping-pong pour un montant de 958,33 HT soit 1 150 € TTC; autorise le maire à signer une convention de mise à disposition des tables avec l'association de tennis de table de Pommerieux.

#### 8. Devis wifi salle O Gré des Loisirs – Délibération N°2023-05-05

M. le maire présente les devis wifi pour la buvette du club de Football :

**Objet : Amener du réseau Wifi à la buvette du stade de foot.**

Libellé	P.U HT	Taux de TVA	Montant HT
<b>BUVETTE STADE FOOTBALL :</b> Fourniture (Borne Wifi, Switch, Onduleur, Cordon RJ 45...) et Installation	685,42 €	20,00 %	685,42 €

**Objet : Option pour l'installation d'un coffret baie de brassage évolutif**

Libellé	P.U HT	Taux de TVA	Montant HT
<b>COFFRET BAIE DE BRASSAGE</b> Fourniture (Coffret GIGAMEDIA, Etagère 10', Goulotte GTL, Panneaux 8 ports, Noyau RJ45 CAT 6A, Clips...) et Installation	409,77 €	20,00 %	409,77 €

Montant total HT 1 095.19 € soit 1 314.23 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte les devis pour amener le réseau wifi à la buvette et l'installation d'un coffret baie de brassage évolutif pour un montant total de HT 1 095.19 € soit 1 314.23 € TTC.

#### 9. Devis réparation armoire frigorifique restaurant scolaire – Délibération N°2023-05-06

Il a été demandé un devis concernant la réparation de l'armoire frigorifique du restaurant scolaire, soit :

Description	Qté	PU HT	TVA	Total HT
<b>Suite de l'intervention n°44701 (09/01/2023) :</b>				
Manque de gaz, recherche de fuite, fuite sur serpentin d'évaporation de condasat Devis pour remplacement serpentin fait maison				
<b>Remplacement des pièces diagnostiquées défectueuses :</b>				
Récupération Fluide FROID suivant réglementation en vigueur	1	42,00 €	20%	42,00 €
Petites Fournitures Froid - Tuyauterie Frigorifique (pour fabrication serpentin)	1	20,00 €	20%	20,00 €
Capillaire	1	19,92 €	20%	19,92 €
Filtre déshydrateur	1	36,73 €	20%	36,73 €
Ensemble Brasure Argent 30% FROID	2	22,83 €	20%	45,66 €
Tirage au vide Froid	1	21,00 €	20%	21,00 €
R-134A (Ce tarif est susceptible d'évoluer sans préavis)	0.3	46,00 €	20%	13,80 €
Relevé Manométrique FROID	1	7,75 €	20%	7,75 €
??? Relevé/analyse appareil haute technicité FROID	1	11,00 €	20%	11,00 €
Certificat de contrôle étanchéité Froid	1	9,00 €	20%	9,00 €
Forfait Main d'œuvre Devis SAV Froid - Ensemble <small>GASEL INGENIERIES ASSOCIEES S.A.S. - au capital de 100 000 € - Siret 40877255600010 - Code APE 3320B MANIPULATEUR DE FLUIDES FRIGORIGENES</small>	1	335,00 €	20%	335,00 €
Déplacement Froid ZONE 5	1	78,50 €	20%	78,50 €

Nous nous réservons la propriété des matériels et fournitures jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur.  
Notre réserve de propriété porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi N° 80.335 du 12 Mai 1980).

**Moyen de paiement :** Virement ou Chèque Bancaire  
**Affaire suivie par :** Patrick COLLET

**DEVIS :** NOUVEAU chez FCPL, signature des devis en ligne et paiement en ligne ; nous communiquer une adresse mail. Merci

**TOTAL H.T** 640,36 €  
**T.V.A** 128,07 €  
**TOTAL T.T.C** 768,43 €  
**NET À PAYER** 768,43 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis de réparation de l'armoire frigorifique du restaurant scolaire pour un montant de 640,36 € H .T soit 768,43 € TTC ;

## 10. PASSEPORT DU CIVISME : Choix et estimation du reversement à une association – Délibération N°2023-05-07

M. le maire expose :

Les actions individuelles ou collectives réalisées par les enfants dans le cadre du passeport du civisme sont validées par les ambassadeurs par l'apposition d'un tampon sur le passeport de chaque enfant. Il est proposé, en fin d'année scolaire, plutôt que de remettre un diplôme ou une médaille aux enfants, de valoriser leur participation par le versement d'un montant de 1€ par action réalisée, à une association. Il est proposé de reverser le montant total à l'association Solidarité et Fraternité pour les enfants d'Haïti.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

Accepte le principe de reversement d'un euro par action réalisée par les élèves de Pommerieux  
Autorise le maire à reverser le montant total à l'association Solidarité et Fraternité pour les enfants d'Haïti suivant le nombre d'actions réalisées par les élèves de cours moyen sur l'année scolaire 2022-2023.

M. le maire informe que la remise de chèque aura lieu le lundi 12 juin 2023 sur temps scolaire. Des actions seront proposées pour l'année scolaire 2023-2024.

### CR Réunion du 05/05 : signature de la charte

- 3 communes mayennaises ont mis en place le passeport du civisme sur la Mayenne (Quelaines, Craon et Pommerieux)

- La CCPC adhère au Passeport du Civisme

## 11. Voirie

Un devis a été demandé pour une réfection de voirie Cité des Ifs. Il s'agissait de profiter de la présence de l'entreprise, déjà sur place, pour un chantier de réfection du réseau eau potable.

L'entreprise n'étant plus sur place, il n'est plus d'actualité. Un autre devis sera demandé lors de la réalisation d'autres travaux de voirie.

## 12. Entrée de bourg

M. le maire informe :

Plantations : Des bulbes seront mis en place en novembre dans les parterres.

TEM rencontre Orange le 15/05/23 pour faire le point sur le chantier à réaliser par Orange.

Devis TECH DESIGN enseigne – Délibération N°2023-05-08

Monsieur le maire présente un devis Tech Design pour l'acquisition d'une enseigne. Livraison souhaitée en septembre.

Cette structure représentant le logo de la commune sera fixée sur le banc en pierre réalisé lors de l'aménagement de l'entrée de bourg et ses proportions sont de 2,93 m de long, x 1,67m de haut x 1 cm d'épaisseur. M. le maire précise que la couleur bleu représente le vide.

Certains élus s'interrogent sur sa solidité et sa durabilité.

### DEVIS n°1236 du 27/04/2023

Désignation	Qté	P.U. H.T.	Total H.T.	T
FOURNITURE + DECOUPE + POSE D'ADHESIF SUR PMMA EPAISSEUR 10MM REF: ENSEIGNE ENTREE VILLAGE TENUE PAR UN U DE 40X20MM FIXE SUR POTEAU EN ALU BRUT VIBRE	1.00	1 886.10	1 886.10	5
Délais : A DEFINIR A LA COMMANDE	1.00			4
<b>Validité de l'offre dans sa globalité :</b> 8 jours TRANSPORT A DEFINIR	1.00			4

Mode de règlement : VIREMENT A 30 JOUR FDM

Montants en Euros	
Total H.T.	1 886.10
Total T.V.A. 20%	377.22
<b>Total T.T.C.</b>	<b>2 263.32</b>





Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis Tech Design pour un montant de 1 886,10 € soit 2 263,32 €.

### 13. Ressources humaines

Extension du contrat de travail de Cassandra JONCHERAY : présence lors d'un repas en plus par semaine, soit 4 heures par semaine à partir du vendredi 26 mai. La secrétaire se charge d'avertir le centre de gestion qui gère actuellement son contrat.

### 14. Questions diverses et imprévues

#### Gestion des lagunes

M. le maire informe que le curage des lagunes sera effectué et qu'il faudrait trouver des agriculteurs qui accepteraient d'épandre sur leurs terres. Les travaux devraient être effectués en juillet.

#### Randonnée décalée - abattage des arbres

Retour en images.

#### Argent de poche :

Cynthia CADOT, adjointe, en charge de la jeunesse, informe que 8 jeunes étaient inscrits aux vacances de Pâques. Les chantiers à réaliser étaient : montage barnum buvette pour la journée citoyenne, mise en place bâche route d'Ampoigné – plantation à l'entrée de bourg. Prochaine session du 27 juin au 21/07.

#### Renforcement de réseaux Enedis : infos différents sites

Daniel BLU, adjoint en charge de la voirie informe des travaux en cours et à venir : La Larderie, PN11, La Petite et Grande Tremblaie – Etude en cours au Fougeray.

#### Rencontre pour la voie douce :

Principe validé oralement par la commune de Craon – Le département prendra en charge cette réalisation si les critères sont respectés : largeur de voie 3 m etc...

#### Autres points concernant la voirie :

- Commission voirie : vendredi 23/06 à 18H
- Terre déposée devant chez M. et Mme TUSSEAU a été enlevé : les pierres seront également enlevées (à voir en juillet).
- Arrêté pour interdire les camions de 7,5 t d'emprunter les VC lors des travaux d'aménagement à l'entrée de CRAON DU 9/05 AU 11/08/2023

Laëticia Roueil informe qu'il n'y a pas de signalétique pour indiquer le parking de la salle pour les usagers du cimetière et que certains se garent à l'écluse de l'entrée de l'agglomération. Elle signale également qu'il manque de visibilité au loin

#### Eclairage public

Dominique Mounier informe que les horaires d'éclairage des candélabres sont inutiles du printemps à l'automne car le temps d'éclairage est trop court (à revoir en septembre)

#### Journée citoyenne

Devis et dépenses diverses, concert et SACEM, 2 post-contact, sans les repas à ce jour : 3 464 €

#### Dates à retenir :

- Conseils municipaux : **Vendredi 9/06 à 19h30 en raison des élections sénatoriales** - Jeudi 6/07
  - Commissions :
- BATIMENTS : Mardi 6 juin à 9h30 (présence de Mme FOURNIER-BAUDARD de la CAF) –COMMUNICATION  
: mardi 6 juin à 20h00 (gazette à distribuer semaine 25)
- FINANCES : Mercredi 21/06 à 20H -
- VOIRIE : Vendredi 23/06 à 18H :
- Vendredi 12/05: Portes ouvertes école et accueil périscolaire
  - Samedi 13/05 : Journée citoyenne
  - Dimanche 14/05 10H30: photos SDIS
  - Mardi 16/05 : commission – spectacle février 2024
  - Mercredi 17/05 à 10H : Préparation du samedi 10/06
  - Jeudi 18/05 : Tournoi de football féminin
  - 2/06/23 : AG Synergie
  - Réunion Santé CCPC : 7 juin
  - Samedi 10/06 : Spectacle de clôture saison culturelle Pays de Craon « Carry On » et journée estivale Nulle Part Ailleurs
  - Lundi 12/06 : Remise de chèque Passeport du Civisme
  - Dimanche 18/06 : Terre de Jeux – Courses cyclistes (Post-Contact)
  - Vendredi 21/07 : Clôture argent de poche

Levée de séance à 23h20

---

Le maire,

Vincent RESTIF

Le secrétaire,

Eliane GUYON